

Informations officielles n° 414



Mars 2016

Sommaire :

- Votation cantonale
- Elections communales - résultats
- Conseil Communal
- Ramassage des ordures ménagères
- Statistique population
- Annonce travaux
- Auberge du Chêne
- Abattage du tilleul
- Cultes et agenda
- Sorties en forêt - M. Burnier

Administration communale
Le Château - 1142 Pampigny
Tél. 021 800.03.10
Fax 021 800.03.11

Contrôle des habitants et
bureau des étrangers
Françoise Genoud
Tél. 021 800.03.10
habitants@pampigny.ch

Bourse
Sandrine Mottet
Tél. 021 800.03.12
bourse@pampigny.ch

Greffe
Béatrice Moser
Tél. 021 800.03.13
greffe@pampigny.ch

Horaire des bureaux
Lundi de 17h00 à 19h00
Jeudi de 08h30 à 11h00

Votation cantonale du 20 mars 2016

L'objet de cette votation cantonale est le suivant :

- Référendum sur la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux

Dimanche 20 mars 2016

L'électeur doit obligatoirement être porteur du matériel officiel reçu pour se présenter au bureau de vote. Vous avez les possibilités suivantes de voter :

Vote « par correspondance »

- envoi par la poste (dès réception du matériel)
- dépôt auprès de l'administration communale
- dépôt dans la boîte aux lettres de la Commune (dernier délai dimanche 20 mars 2016 à 09h00)

Elections communales - résultats

Pour la Municipalité, sont élus au 1er tour :

Fuchs Etienne : 382 voix
Veyre Christian : 370 voix
Dumauthioz Claude : 366 voix
Vuilleumier Eric : 348 voix
Müller Ruth : 329 voix

Pour le Conseil communal, sont élus au 1er tour :

45 membres ainsi que 7 suppléants - les résultats peuvent être consultés sur www.pampigny.ch

Il n'y aura pas de 2e tour pour la Municipalité et le Conseil communal.

Conseil communal du mercredi 20 janvier 2016

Le préavis municipal no 1-2016 - Préavis d'intention relatif à l'étude d'un projet de fusion entre les communes d'Apples, Busy-Chardonney, Clarmont, Cottens, Pampigny, Reverolle et Sévery a été adopté.

Prochain conseil communal : Mercredi 20 avril 2016 à 20h15

Nous vous rappelons que cette séance est publique.

Prochaines séances: Mardi 21 juin, Jeudi 27 octobre, Mercredi 7 décembre.

Pâques - ramassage des ordures ménagères

Nous vous informons que le ramassage des ordures ménagères aura lieu le mardi 29 mars 2016 à l'heure habituelle à la place du lundi 28 mars 2016 (lundi de Pâques).

Statistique de la population au 31 décembre 2015

Population suisse 955 - Population étrangère 169 - Total 1'124

**Annonces de travaux**

La Municipalité a délivré l'autorisation suivante :

Ischi Christian - Route de la Prêle 2b : construction d'un cabanon de jardin et dallage.

Auberge du Chêne - changement de tenancier

La Municipalité annonce que Madame Chantal Rigoli-Chardon a passé le témoin à son cuisinier Monsieur Jean-Louis Leborgne dit « Loulou » au 1er mars 2016.

Nous tenons à remercier Madame Rigoli-Chardon pour les 20 années passées comme tenancière de l'Auberge. Par son excellente cuisine et l'authenticité du lieu qu'elle a su préserver, elle a fait connaître le village de Pampigny loin à la ronde.

Nous souhaitons également à Monsieur Leborgne le meilleur dans cette nouvelle aventure et nous sommes persuadés qu'il continuera à nous régaler.

A tous deux : BONNE CHANCE pour votre futur.

**Abattage du tilleul sur la place de l'Auberge**

Nous informons la population que suite à un contrôle de l'état sanitaire du tilleul, il a été constaté que ce dernier présentait des signes de pourriture avancés et que l'intérieur de l'arbre était vide. Ce dernier pouvait tomber à tout moment.

Par mesure de sécurité des personnes et des biens de ce lieu public, la Municipalité a dû se résoudre à faire abattre cet arbre en urgence par une entreprise spécialisée.

La Municipalité procédera à la plantation d'un chêne au début de ce printemps.





Permanence pastorale
079 130.04.25

J-D Courvoisier - Apples : 021 331.57.91

Etienne Guilloud - Bière : 021 331.58.23

Cultes - Mars - Avril 2016

Dimanche 20 mars

Pampigny 10h00 Bénédiction catéchumènes

Jeudi 24 mars

Bière 10h15 EMS La Gentilhommière
Apples 15h15 EMS Fondation Baud

Vendredi-Saint 25 mars

Bussy-Chardonney 10h00

Dimanche 27 mars - Pâques

Apples 06h00 C Aube pascale
Bière 09h30 C Enfants Culte enfance

Dimanche 3 avril

Mollens 09h00
Clarmont 10h30 C

Dimanche 10 avril

Reverolle 09h00
Ballens 10h30

Vendredi 15 avril

Bière 10h15 EMS La Gentilhommière
Apples 15h15 EMS Fondation Baud

Dimanche 17 avril

Cottens 10h00

Dimanche 24 avril

Bière 09h00
Apples 10h30 C Jardin Eveil

La Municipalité de Pampigny vous souhaite d'excellentes Fêtes de Pâques.



Pampigny, le 8 mars 2016

Agenda:

Mars 2016

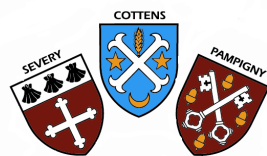
16 Aînés, Film sur la Namibie, Pampigny, Grande salle 14h00

Avril 2016

13 Aînés, marche, Cottens, 13h15
20 Aînés, loto, Sévery, 14h00
30 Fanfare, concours des solistes, Pampigny
30 Football, repas familial, Apples, 19h00



Avec le soutien des Municipalités de



Aux habitants de Pampigny, Sévery et Cottens

... les autres, adultes et enfants, sont bien entendu aussi les bienvenus !

SORTIES PRINTANIÈRES DANS LA NATURE

Vendredi 15 avril 2016
et vendredi 6 mai 2016

Les chants du soir

Rendez-vous sur la **Place de l'Auberge du Chêne à 19 heures 30** pour écouter les chants des oiseaux avant la nuit, ainsi que, si le temps est favorable, celui de la rainette verte dans les marais.

Habits chauds et bonnes chaussures sont indispensables, prendre éventuellement une paire de jumelles.

Samedi 9 avril 2016

Une matinée dans les champs et la forêt

Rendez-vous **devant la Moutonnerie** (Route de la Moutonnerie) à **9 heures** pour observer le chant de l'alouette au-dessus des champs, repérer le faucon crécerelle et le milan noir et écouter les oiseaux de la forêt.

Retour au village en fin de matinée.

Habits chauds et bonnes chaussures sont indispensables !

Samedi 30 avril 2016
et samedi 7 mai 2016

Le réveil des oiseaux dans la forêt (2 dates)

Rendez-vous **devant la Moutonnerie** (Route de la Moutonnerie) à 4h45, de manière à se trouver dans la forêt avant le lever du jour. Nous écouterons le chant des oiseaux au moment où il est le plus intense. Retour au village vers 8 heures.

Habits chauds et bonnes chaussures sont indispensables (le sol est humide !), éventuellement une paire de jumelles.

Ces sorties auront lieu par tous les temps.

Toutes ces sorties se font sous la responsabilité des participants en ce qui concerne l'assurance accidents.

Nous prévoyons la traditionnelle **visite à nos forêts** en automne. Des précisions suivront d'ici-là.